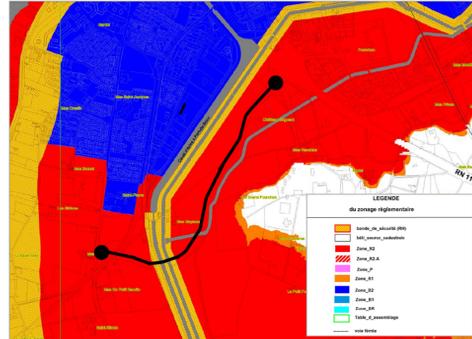


## Liaison Sud Est d'Arles

### Les enjeux du site

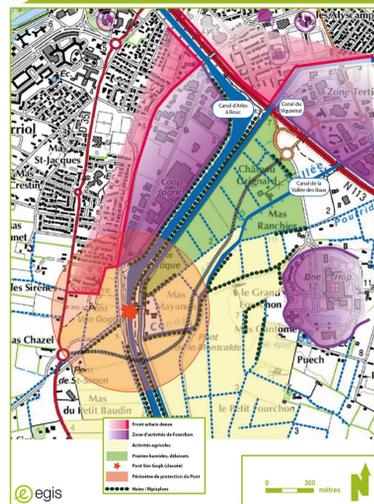
Sensibilité	Thème	Enjeux environnementaux
<b>Forte</b>	<b>Géologie</b>	Formations quaternaires sédimentaires type alluvionnaires, sols compressibles.
	<b>Hydrogéologie</b>	Nappe peu profonde et sensible aux pollutions. Aucun périmètre de captage d'alimentation en eau potable.
	<b>Hydrologie</b>	Plusieurs canaux et important réseau d'irrigation.
	<b>Risque inondation</b>	Zone rouge du PPRi (plan de prévention contre les risques d'inondation)
	<b>Milieu naturel</b>	Aucun périmètre d'inventaires sur le projet. Présence d'un habitat d'intérêt communautaire. Présence d'espèces floristique et faunistique protégées et à enjeux.
	<b>Paysage</b>	Grande richesse paysagère : espace agricole ouvert, présence des canaux et digues de protection.
	<b>Patrimoine historique et culturel</b>	Aucun site inscrit ou classé. Sensibilité archéologique forte. Pont Van Gogh, monument classé, en covisibilité avec le projet.
<b>Modéré</b>	<b>Ambiance sonore</b>	Modérée
	<b>Qualité de l'air</b>	Conforme
	<b>Topographie</b>	Peu marquée (plaine). Franchissements de plusieurs canaux.

Le projet franchit le canal d'Arles à Port de Bouc, le canal du Vigueirat, le canal de la Vallée des Baux, ainsi que la Légaresse. Il se situe en zone inondable. La maîtrise du **risque inondation** et sa prise en compte dans la conception du projet de liaison constitue un enjeu fort.

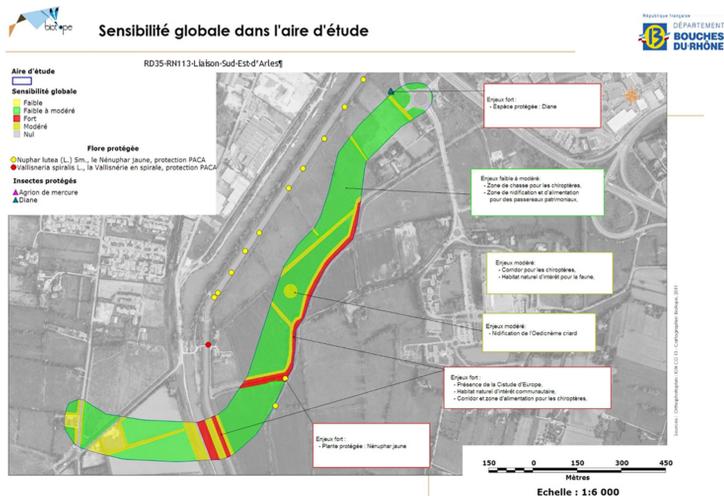


Le site se caractérise par des enjeux forts en terme de **paysage**, mais également en terme de **patrimoine historique et culturel**. On note la présence du pont Langlois, dit pont Van Gogh, classé aux monuments historiques, de la maison pontière inscrite aux monuments historiques, des canaux et de leurs équipements (siphon et écluse) qui contribuent au patrimoine culturel d'Arles.

#### Éléments constitutif du Paysage



Présence d'**habitats d'intérêt communautaire** et d'espèces floristiques et faunistiques protégées, notamment :  
 - Diane  
 - Cistude d'Europe  
 - Corridor et zone d'alimentation pour les chiroptères



Du point de vue paysager, le site présente une sensibilité visuelle du fait de sa topographie plane où l'horizontalité prédomine. La trame caractéristique est constituée de grandes parcelles ouvertes rythmées par un système d'irrigation et renforcée par la présence de haies.



Sensibilité	Thème	Enjeux environnementaux
<b>Faible</b>	<b>Risque sismique</b>	Faible (zone de sismicité 2).
	<b>Risque mouvement de terrain</b>	Faible
	<b>Risque de transport de matières dangereuses</b>	Sites les plus exposés à proximité : le Rhône, la voie rapide, la rocade et les zones industrielles.
	<b>Contexte socio-économique</b>	Population est en faible augmentation. Soldes naturel et migratoire légèrement positifs. Parc de logement en augmentation. L'économie locale majoritairement dans le secteur tertiaire. Le projet permet de relier la zone d'activités Fourchon / hôpital depuis l'actuelle RD35.
	<b>Urbanisme et planification urbaine</b>	Secteur rural et agricole, bâti peu dense. Présence de plusieurs canaux et d'un réseau d'irrigation. Emprises foncières publiques acquises en 1996. Projet compatible avec documents d'urbanisme.
	<b>Modalités de déplacements et flux</b>	La RD 35 assure la liaison entre Arles et Port-Saint-Louis du Rhône. Le transit actuel de la RD35 vers la RN113 passe par un secteur fortement urbain générant des problèmes de sécurité. Deux giratoires existants délimitent le linéaire de projet : le giratoire de Fourchon au Nord et le giratoire Saint Simon au Sud.
	<b>Réseaux</b>	Saumoduc (transport de saumure sous pression), le long du canal d'Arles à Port-de-Bouc.

Sensibilité	Thème	Enjeux environnementaux
<b>Aucune</b>	<b>Climatologie</b>	Climat de type méditerranéen.
	<b>Risque feu de forêt</b>	
	<b>Risques industriels</b>	Non concerné.
	<b>Sites et sols pollués</b>	

